Université de Poitiers

UFR LETTRES ET LANGUES

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'UFR DU 14-03-25 / N°08 – Approuvé le 15/05/2025

Le directeur de l'UFR Lettres et Langues, Stéphane BIKIALO

Membres élus présents :

Collège A :
BIKIALO S, BLOCH, HANOTE

Collège B :
PEYROL-KLEIBER E, PICKER M, TEIXEIRA S (à partir de 11h)

Collège BIATSS :
DAMPURE C, CHARLES-DUPUY C, SCHMAL S

Collège des Usagers :
MIGNON L, AL JOUMAA A, SUIRE F, JOUANNEAU M

Collège Personnalités extérieures :
/

Procurations :
TEIXEIRA S à SCHMAL S (jusqu'à 11h)
BROQUEREAU M à DAMPURE C
MARTIN M à DAMPURE C
THOUVEREZ L à HANOTE S
GONZALEZ MEDIANO D à HANOTE S
SASSONIA J à BIKIALO S
COL G à BIKIALO S
BILLARD H à BLOCH B
MAGORD A à PICKER M
DIAZ E à PICKER M
BAGINI L à JOUANNEAU M

Invités permanents présents :
GUILBARD A-C, GUILLEE C, LE MOING A, ROCCHITELLI A-F

Invités ponctuels présents :
RANCON J, NITA R, FERREIRA F, VIGNERON-BOSBACH J, ROBERT J, VOYER C

ORDRE DU JOUR

1) Informations générales
2) Approbation des PV des conseils des 16 janvier et 13 février
3) Festival Bruits de langues (24-28 mars 2025)
4) Mouvement contre les coupes budgétaires dans l'ESR : adaptation du suivi de l'assiduité
5) Campagne d'emploi 2026-2027
6) ATER 2025-2026 (vote)
7) IA (référent.e, charte ?)
8) Motion TEDS
9) Discussions UEO

Monsieur Bikialo accueille les participants. Il ouvre la séance à 9h45.

Le quorum étant atteint (23 présents et représentés), le conseil peut délibérer valablement.

Prise de notes : Marion Picker, Stéphane Bikialo et Anne-Cécile Guilbard

Les secrétaires de séances : Annick Gauthier et Céline Guillée

1) Informations générales

A) JPO

Sylvie Hanote demande si des goodies vont être donnés pour remerciements des participant.es à la JPO. Céline Guillée lui répond que les mesures budgétaires font qu'on a retenu ces cadeaux.

B) Budget

L'équipe de direction a reçu le 11 mars la consigne d'un « régime prudentiel de sobriété », avec 10% de réduction… (90% du budget de fonctionnement ouvert). L'idée est de prendre sur les goodies, les cocktails et non sur ce qui touche de plus près aux formations (vacataires…). Raluca Nita s'interroge sur les budgets de fonctionnement des départements. Stéphane Bikialo répond qu'ils ont été votés en novembre, qu'on n'y touche pas pour le moment car l'équipe de direction (en lien avec la Présidence) est en train d'affiner les endroits où pourront être faits les 10% d'économie sur l'année.

Au niveau de l'investissement, 50% de réduction, donc 28000 euros pour l'année.

C) Vélos

Mathis Jouanneau évoque les vols et dégradations et évoque un projet (qui a été envoyé au VP mobilités) d'aménagement à la Ruche et au bât. A3 : il s'agirait de grillager la zone et de mettre en place des casiers dans l'UFR. Stéphane Bikialo insiste sur le fait de travailler en coordination et de mettre Céline Guillée et Corinne Dampuré dans la boucle. Corinne Dampuré indique que lors d'une réunion récente à la DLPI il n'en a pas été question.

D) Présentation du CESCM par Cécile Voyer, directrice.

Le CESCM est un laboratoire de recherche médiéviste adossé aux UFR L&L et SHA. En L&L, des collègues de lettres, d'anglais, d'espagnol sont rattaché.es à ce laboratoire et interviennent notamment dans un master transversal et pluri-disciplinaire (porté par SHA), «

Mondes médiévaux » (qui accueille une vingtaine d'étudiant.es). Le CESCM sera aussi impliqué dans le Congrès international de la société des anglicistes de la SAES (juin 2026).

Cécile Voyer insiste sur la vraie vie de labo, avec une bibliothèque où l'on croise les octorant.e.s.

Sylvie Hanote note que c'est le cas dans les autres labos portés par l'UFR.

Ayman Al Joumaa observe qu'au MIMMOC les doctorant.es sont peu nombreux, et iels ne se connaissent pas forcément et il n'y a pas de séminaire les réunissant.

Stéphane Bikialo trouve intéressant de redonner une dimension transversale ou plus de choix à l'intérieur de l'UFR pour la NOF, comme cela a pu se faire avant (mais avec moins de séminaires).

Sylvie Hanote regrette que ce type de master pluridisciplinaire n'ait pas pu être mis en œuvre en LL. Elle suppose c'est sans doute le tronc commun (où on était censé retrouver de l'interdisciplinarité) qui nous a imposé différents parcours mono-disciplinaires.

Stéphane Bikialo : en tout cas, si on veut pouvoir être entendu en prévision de la NOF, il faut faire des propositions rapidement pour éviter que le cadrage se fasse sans nos propositions.

Céline Guillée rappelle qu'on a intégré le CESCM dans les laboratoires associés à l'UFR (avec une voix consultative dans la commission recherche) mais comme le CA n'a pas encore voté sur les nouveaux statuts, ce n'est pas encore actif.

E) CR AG du 11 mars

Cette AG a tourné autour des modalités de cours et d'évaluation, assiduité, etc. Nécessité de voir les délégué.es, car dimension de groupe promo n'est pas forcément existante. On n'a appris que des étudiant.es n'ont pas de nouvelles de leur enseignant.es depuis un mois… Suite à cette AG, message envoyé par l'équipe de direction à toute l'UFR le 12 mars pour répondre aux inquiétudes des étudiant.es mobilisé.es et non mobilisé.es :

Chères et chers étudiant.es, chères et chers collègues,

Suite à l'AG ouverte qui s'est tenue hier, nous avons entendu les inquiétudes des étudiant.es et des enseignant.es, en particulier concernant la continuité pédagogique, la possibilité de faire cours en distanciel ou non et les modalités d'évaluation.

Nous souhaitons réaffirmer notre soutien à la mobilisation et déplorons les coupes budgétaires du ministère qui auront à très court terme un impact délétère sur l'ensemble de nos formations et sur nos activités de recherche. La décision, validée par les membres du Conseil d'UFR réunis le 13 février, de suspendre les cours jusqu'à la pause pédagogique du 28 février, a notamment permis d'organiser des temps d'échanges auxquels étaient conviés tous les acteurs de notre composante sur la suite à donner à cette mobilisation et sur les formes qu'elle pourrait prendre à partir du 3 mars.

Depuis cette date, la situation demeure assez fluctuante, avec des journées effectives de cours (lundi 3, vendredi 7 mars, puis tout ce début de semaine), et des journées où notre composante a été bloquée. Nous avons d'ailleurs insisté sur la nécessité qu'enseignant.es et étudiant.es fassent l'effort de se déplacer et de s'informer au cours de ces journées de blocus, même s'ils ne soutiennent pas la mobilisation.

Dans ce contexte changeant, nous tenons de nouveau à rassurer tous les étudiant.es, qu'ils/elles soient mobilisées ou non, et souhaitons maintenir une continuité pédagogique, idéalement en présentiel. Les aménagements pédagogiques possibles que nous avons mentionnés dans notre message du 4 mars et qui sont également évoqués par la Présidente dans son message du 7 mars comprennent bien des enseignements en présentiel, en distanciel et/ou des dépôts de ressources en ligne. Toutefois, concernant l'enseignement en distanciel auquel nous ne nous opposons pas fermement (puisque nous sommes nous-mêmes enseignant.es et que nous réfléchissons à tous les aménagements possibles pour rassurer les étudiant.es), nous craignons que celui-ci n'engendre une inéquité entre étudiant.es (mobilisé.es ou non) en particulier en raison de la fracture numérique que l'on connait bien depuis le Covid (au niveau des ordinateurs disponibles comme des connexions). Nous craignons aussi que des enseignant.es aient recours à des cours en distanciel sans concertation préalable avec les étudiant.es et les équipes pédagogiques, et qui plus est des cours sur lesquels pourraient porter des évaluations.

Nous tenons donc ici à réaffirmer, comme nous l'avons déjà fait le 4 mars dernier, de l'importance :

-pour chaque enseignant.e de garder le lien avec leurs étudiant.es (via les listes de diffusion fournies par les gestionnaires de formation ou en les contactant via Updago si des pages de cours y sont créées). Nous avons par exemple été alerté.es sur le fait que des enseignant.es n'ont pas donné de nouvelles à leurs étudiant.es depuis le 11 février, ce qui n'est pas acceptable

-que les évaluations ne doivent porter que sur des cours effectivement assurés en présentiel en dehors des journées de blocus, et non sur les cours en distanciel ou sur des supports qui seraient déposés en ligne de manière isolée

-que chaque enseignant.e informe précisément et suffisamment à l'avance ses étudiant.es des modalités d'évaluation à venir sur les prochaines semaines

-que les enseignant.es n'hésitent pas à contacter les assesseur.es à la pédagogie sur des demandes éventuelles d'aménagement de MCC (par exemple pour la demande d'une neutralisation d'un CC ou d'un changement de MCC si besoin)

Nous rappelons aussi que les enseignant.es ne sont pas tenu.es de rattraper les cours qui auraient eu lieu pendant les journées de blocus. Nous les prions en revanche de tout faire (rattrapage ou compensations d'une manière ou d'une autre) pour que le maximum du contenu des cours initialement prévu soit donné.

Dans ce contexte exceptionnel de mobilisation pour l'avenir de l'université qui suscite des inquiétudes tout à fait légitimes de la part des enseignant.es et étudiant.es, qu'ils/elles soient mobilisé.es ou non, nous restons conscient.es que le contenu de nos formations ne sera peut-être pas couvert dans son intégralité ce semestre mais nous souhaitons rassurer chacun.e sur le fait que cette mobilisation n'aura pas d'incidence sur la validation des diplômes.

Au niveau de l'assiduité, nous prions tous les enseignant.es d'excuser au maximum les absences (ABJ) en raison du contexte qui peut être difficile (pour le étudiant.es mobilisé.es comme pour celles et ceux qui ne le sont pas), et nous incitons les étudiant.es qui pourraient se sentir lésé.es à s'adresser à leurs responsables de formation et/ou à l'équipe de direction.

Un conseil d'UFR aura lieu ce vendredi 14 mars lors duquel nous demanderons aux élu.es de se prononcer sur ces principes de fonctionnement interne liés à une situation exceptionnelle que ne prennent pas en compte les règles de fonctionnement habituel de l'Université.

Ariane Le Moing indique que l'équipe de direction a rappelé que les MCC pourraient être aménagées au cas par cas, surtout quand le cours a plusieurs CC.

Francisco Ferreira demande la neutralisation « Découverte des métiers » pour ADS car l'enseignement n'a pas eu lieu.

Stéphane Bikialo rappelle que cela est possible (on l'a déjà fait). Aménagements possibles après décision collective (équipe pédagogique, équipe de direction) et après accord des étudiant.es (car les MCC sont votées en CFVU) et qu'on fasse remonter ces aménagements à la VP Formation. Un.e enseignant.e ne peut décider seul.e de modifier les MCC.

Nous sommes bien conscient.es que nous avons une marge de manœuvre limitée en composante. Mais nous pouvons prendre des décisions au cas par cas au nom de la situation exceptionnelle.

Raluca Nita demande ce qu'il en est des examens car Nathalie Texereau demande une remontée des sujets pour le 4 avril.

Stéphane Bikialo répond qu'il faudrait qu'on voie avec les gestionnaires et les collègues comment aménager ces examens. En SHA, l'équipe réfléchit à ajouter quelques jours de rattrapage de cours sur la période d'examens qui dure 15 jours. Sans doute plus facile à mettre en place en Masters. Pour la transformation des MCC, c'est plus contraignant car cela doit être voté. Le problème sera que quelques enseignant.es risquent de faire valoir que la mobilisation a rendu impossible les évaluations.

Ayman Al Joumaa demande des précisions sur la « neutralisation ».

Stéphane Bikialo indique que la moyenne se fera sur une partie des notes obtenues.

2) Approbations des PV des conseils d'UFR des 16 janvier et 13 février

Béatrice Bloch annexe un document lors du conseil.

Stéphane Bikialo s'étonne car il lui a demandé depuis des semaines que sa déclaration du 16 janvier soit jointe au PV du conseil d'UFR, qu'elle ne lui a pas répondu ni envoyé. Il demande que ses propos publics soient assumés, et trouve ces méthodes choquantes surtout pour une affaire suivie par les affaires juridiques, qui fait l'objet d'une enquête, donc qui n'a pas à se régler en conseil d'UFR.

Marion Picker propose de mettre les deux versions côte à côte, en les préservant intégralement (sans les jugements que les concerné.es jugent non indispensables, potentiellement blessants).

Céline Guillée rappelle qu'il y a des faits, que ce qui relève du médical ne relève pas de l'Université et est soumis au secret médical. Et que nous ne sommes ni juristes, ni médecins.

Francisco Ferreira demande à ce que les attaques directes contre le département cessent et que cette affaire soit gérée par les affaires compétentes de l'UP. Il faut cesser d'essayer de régler cette affaire en conseil d'UFR et dans les couloirs. Il faut que ça cesse.

Mathis Jouanneau rappelle à son tour que cette affaire relève du secret médical et trouve incommodant d'entendre prononcer des noms (d'une doctorante, de médecins) alors qu'il a souvent été dit en conseil qu'on ne traitait pas de cas particuliers. Il ne croit pas qu'il y ait volonté d'étouffer le débat mais pense que ce n'est pas le lieu pour débattre de cette affaire.

Sylvie Hanote s'interroge : « sommes-nous capables de résoudre le problème aujourd'hui ? » Elle pense que ce n'est pas le cas et qu'on doit retirer des termes trop polémiques de cette déclaration.

Sylvie Schmal : l'affaire est en cours, on ne peut pas se prononcer.

Francisco Ferreira : sur une affaire en cours, on se tait.

Corinne Dampuré : il faut que cette discussion cesse, il y a des choses plus urgentes à régler aujourd'hui !

Stéphane Bikialo demande juste qu'on n'accuse pas l'équipe de direction d'avoir fait interner une doctorante (ce qui est diffamatoire), et réclame une nouvelle fois qu'on laisse les choses se régler par des discussions avec les syndicats (qui ont lieu), par l'enquête menée par la DAJ. Il prie B. Bloch de se renseigner davantage et de ne pas instrumentaliser une situation qu'elle connait mal.

Béatrice Bloch maintient que la doctorante a été internée de manière contrainte par un médecin employeur ! Elle rejette le terme d'instrumentalisation.

Francisco Ferreira indique qu'il appelle « instrumentalisation » le fait d'interpeler mon collègue Thomas Bruckert et ma collègue Alice Letoulat devant des étudiant.es pour leur demander de se positionner et il tient à ce que ce soit inscrit au PV du conseil d'UFR.

Stéphane Bikialo propose qu'on ne vote pas sur cette demande de modification lors de ce conseil pour lui laisser le temps de lire les modifications proposées par B. Bloch pour les annexer. Et il indique que les noms propres vont être enlevés car des règles minimales de confidentialité ont été complètement bafouées au cours de ce Conseil. Le Conseil UFR n'est pas capable de se prononcer et n'a pas à se positionner.

3) Festival Bruits de langues (24-28 mars 2025)

Stéphane Bikialo rappelle que le festival « Bruits de langues », porté par l'association Culture LL, aura bien lieu du 24 au 28 mars, que le programme est disponible sous la forme d'un livret papier et en ligne : https://www.bruitsdelangues.fr/

Il indique qu'une fresque réalisée par les étudiant.es du master Livres et médiations occupe désormais une partie du mur d'expression.

L'invitée d'honneur (de la semaine) sera cette année Olivia Rosenthal, dont le dernier ouvrage, Une femme sur le fil, est sorti aux éditions Verticales en janvier 2025.

Il rappelle que ce festival est à la fois ancré :

- Dans la vie étudiante, culturelle (soutien de la MDE, du FSDIE, de la DRAC, de la Mairie de Poitiers, de la SOFIA…)

- Dans les formations, notamment la licence de lettres, le parcours transversal de licence Métiers du livre, le master Arts, lettres, civilisation : Textim, mais aussi toutes les formations qui participent, notamment en proposant des invité.es. Sandra Teixeira ajoute que deux groupes de bac pro assisteront, notamment dans le cadre d'un partenariat avec les enseignant.es de portugais de Montmorillon.

- Dans la recherche avec la création de la collection « Bruits de langues » aux éditions « L'ire des marges » : https://www.liredesmarges.fr/catalogue/collection-bruits-de-langues/ , mais aussi avec la journée d'études « Création-recherche » qui aura lieu à l'Espace Mendès France le 28 mars.

Le festival a reçu le grand prix de la SOFIA, catégorie « Education » en 2024 : https://www.la-sofia.org/grands-prix-sofia-de-laction-litteraire-les-laureats-2024/

4) Mouvement contre les coupes budgétaires dans l'ESR : adaptation du suivi de l'assiduité

Lucas Mignon indique que le blocage de ce jeudi 13 mars matin devait permettre d'aller à la présidence en masse,

Ayman Al Joumaa exprime le souhait d'une communication plus régulière : les sources d'informations peuvent être contradictoires. Ainsi sur la page Instagram, beaucoup de répétitions, pas assez d'informations actualisées sur l'agenda.

Lucas Mignon : même au sein du mouvement étudiant, la communication n'est pas toujours fluide. D'où parfois une mauvaise communication avec l'équipe de direction et le personnel de l'UFR.

Jessica Robert rappelle que certaines formations ont obtenu une dérogation pour avoir leur cours, et qu'hier un enseignant de L3 LEA s'est trouvé dans une situation très tendue, avec des étudiant.es insulté.es par les mobilisé.es. Elle demande qu'on rappelle la dérogation pour les LEA.

Lucas Mignon indique que tous les étudiant.es mobilisé.es n'ont pas été informé.es de la dérogation pour les LEA. La situation est difficile à gérer.

Stéphane Bikialo rappelle que si l'équipe de direction soutient politiquement (avec l'appui du conseil d'UFR), elle subit forcément administrativement le blocus. L'équipe de direction donne les infos sur les contraintes de concours nationaux, du DELF, DALF. Mais que les étudiant.es mobilisé.es ne sont pas tenu.es de les respecter. Par ailleurs, comme il était présent lors de la scène évoquée par Jessica Robert, il peut témoigner que les insultes ont été le fait d'un étudiant non mobilisé très agressif.

Sylvie Hanote souligne son accord avec cette position et l'importance du ton qui est employé. Il faut qu'il y ait une communication entre les deux parties et pas de violence verbale, voire physique. Elle considère aussi que la communication a tardé de la part de l'équipe de direction. Les mails envoyés mercredi 12 et jeudi 13 mars ont été bienvenus, car ils ont permis aux enseignant.es de contacter les étudiant.es.

Stéphane Bikialo reconnaît cette faille. Même si l'équipe de direction est présente dès le matin, souvent de nombreuses situations sont à régler, il y a des doutes sur les suites, un déficit

d'informations sur la durée du blocage, et les mails ont parfois tardé ((même si l'équipe de direction est bien consciente que l'urgence n'est pas une excuse). L'enjeu est de réussir à garder l'UFR ouverte au moment du blocus et toute personne souhaitant être informée doit être présente.

Il rappelle par ailleurs qu'il s'agit de jeunes de 20 ans, la plupart du temps souriants informés mais que certain.es sont maladroit.es. La Présidente reçoit des messages excessifs sur les violences, etc., avec pour but de discréditer le mouvement.

Sylvie Hanote comprend qu'en situation de blocage, il est normal de ne pas prévenir. Le mail est utile aux enseignants pour écrire aux étudiant.es en étant informé.es.

Ayman Al Joumaa fait la même demande à la direction d'une communication officielle plus fréquente.

Béatrice Bloch demande une dérogation pour tous les étudiants de L1 car ils sont jeunes. Même si elle soutient totalement le mouvement.

Stéphane Bikialo pense que ce serait un moyen énorme de casser le mouvement étudiant.

Sandra Teixeira soutient le mouvement, admire les étudiant.es qui se mobilisent et en même temps est lasse de cette situation. Les cours, c'est tout ce qu'il nous reste. Les étudiants n'auront pas leur contenu de cours. Elle aurait aussi aimé en tant qu'élue, avoir son mot à dire sur le déplacement du conseil du 13 au 14 mars à la demande de deux listes syndicales.

Stéphane Bikialo indique que l'équipe de direction comprend parfaitement la situation. Mais on ne sait pas qui est la majorité silencieuse et ce qu'elle pense. L'équipe de direction a le sentiment qu'une grande majorité des personnels et étudiant.es soutient la mobilisation, mais que c'est sur le mode (blocus) que, comme toujours, il y a désaccord. Le mouvement n'est pas inutile, par exemple il a pu ralentir l'augmentation des frais d'inscription (comme cela a été demandé par les collègues de droit par exemple), et lorsque les discussions sur la pénurie de postes reviendront, on se souviendra de l'importance de cette mobilisation. Même si ça n'aboutit pas, nous pensons qu'il faut faire quelque chose.

Le soutien de l'équipe de direction n'est toutefois pas inconditionnel ; il est conditionné au respect des locaux, des personnes, et à un travail politique de la part des étudiant.es mobilisé.es.

Stéphane Bikialo demande si le conseil d'UFR souhaite voter sur les dérogations et si le conseil est d'accord avec les principes énumérés dans le mail du 12 mars (reproduit ci-dessus) ou s'il souhaite qu'on fasse passer un nouveau message.

Sylvie Hanote : le message est clair, et demande confirmation que les demandes de changement de MCC ne vont pas poser problème au niveau de la CFVU.

Sandra Teixeira : le passage sur la visio n'est pas clair.

Raluca Nita trouve que le message était clair : on ne peut pas envisager la visio en ce moment, il faut que cela soit exceptionnel et pas pour certaines formations, en raison de la fracture numérique possible.

Sylvie Hanote se prononce également contre la visio, surtout pour les grandes promos.

Ariane Le Moing rappelle qu'on associe souvent des ressources aux cours mais que seuls les cours en présentiel doivent être évalués.

Longue discussion sur le mouvement qui perd de sa vigueur et sur les formes possibles de mobilisation. Stéphane Bikialo rappelle que l'équipe de direction soutient toujours le mouvement mais que la mobilisation est totalement déstructurée. On déplore du mobilier déplacé dans l'UFR par exemple.

Lucas Mignon confirme que le mouvement perd de sa vigueur, mais qu'il y a eu des choses faites, que la coordination nationale étudiante est annoncée pour fin mars à Poitiers. Les étudiant.es mobilisé.es souhaitent se concentrer sur les jeudis noirs car le blocus ne fédère plus. Il se dit preneur de nouvelles idées.

Raluca Nita proposer d'informer et faire venir ceux qui ne viennent pas dans les AG, par des interventions au début des cours en amphi pour informer que le mouvement se poursuit sous d'autres formes.

Sylvie Hanote rappelle que les jeudis doivent être libérés pour permettre que les étudiant.es se mobilisent. Seule notre UFR est exemplaire.

Stéphane Bikialo annonce que l'équipe de direction va travailler à un message commun avec les étudiant.es mobilisé.es pour annoncer l'évolution du mouvement.

5) Campagne d'emploi 2026-2027

Une première réunion a eu lieu ce lundi 10 mars où une grande part des besoins a été exprimé.

Un document intitulé « Lignes directrices de gestion de la politique triennale d'emploi 2026-2028 » va être soumis au vote du CA le 14 mars ; il indique notamment que :

- les postes ne sont plus relatifs aux composantes mais à l'UP ; 2 listes : enseignants (E, EC, PAST, CDD, CDI…) et Biatss
- les reconductions ou les créations ne sont plus distinguées : on parle de « besoins » > on oublie les numéros de poste (on serait la seule université à raisonner encore en « postes ») et on priorise par expression des besoins et évaluation de ces besoins à différents niveaux : composantes, services, laboratoires, équipe présidence, CAC…
- une triple remontée : composantes, services, laboratoires
- la dimension pluriannuelle
- la priorisation (pas de priorisation = pas de poste)
- la possibilité de faire des demandes issues de 2 composantes (ex. IUT et SFA, LL et MDL)
- l'inscription dans les 6 axes de la politique RH
- un calendrier anticipé : vote de la campagne d'emploi en novembre (donc avancée d'un mois, découplée du budget) avec document de lancement début avril + dialogue RH1 en mai (réuni avec dialogue stratégie) et classements à envoyer mi-juin, puis réunions d'arbitrage entre juillet et septembre et dialogue RH2 en octobre pour vote au CA de novembre.

Cécile Voyer confirme que seuls deux postes ont été attribués en SHA l'année dernière car ils n'avaient pas classé. Grosses tensions entre labos et départements alors que l'UP demande une co-construction.

Jean-François Cerisier constate que la gouvernance de l'UP veut se donner des marges et que cela dépossède les composantes de leur pouvoir de décision ; cela pourrait être intéressant pour avoir une politique RH à l'échelle de l'UP, mais dans un moment de pénurie, c'est dangereux.

Sylvie Hanote proteste sur la trop grande division entre enseignement et recherche. L'équipe de direction partage ce point de vue.

Elle regrette que le nombre de postes accordés ne soit pas explicité par la Présidence car cela complique les discussions.

Raluca Nita comprend mal cette décorrélation entre labos et formations : on peut imaginer qu'un profil enseignant peut être très large et un profil recherche très spécifique.

Sylvie Hanote se demande qui va décider. Si les laboratoires font remonter un classement, qui décidera vers où vont les postes.

Stéphane Bikialo rappelle que le dialogue RH a lieu avec la direction de l'UFR et non les laboratoires. Et que l'équipe de direction de l'UFR fera respecter les priorités du conseil du conseil d'UFR qui intègrera les besoins des départements (formation) et des laboratoires (recherche) et en fera la synthèse.

Une discussion a lieu sur les besoins MCF/PR surtout dans les départements avec des langues à effectifs réduits.

Au sujet du poste LEA, Elvire Diaz a demandé que ce poste soit affilié au Mimmoc (pour la question des langues) et non plus au laboratoire Cérège. Le département LEA va se prononcer.

Stéphane Bikialo souhaite que notre UFR porte la politique des langues pour l'UP alors que la MDL s'occupe des LANSAD. Il faut qu'on soit monte d'un cran dans cette position.

6) ATER 2025-2026 (vote)

La remontée à la Présidence se fera au fil de l'eau mais il faudrait essayer d'en faire passer le maximum pour le CAC du 17 avril (donc remontée au 10 avril) : des réunions mensuelles DRH / DGSA afin d'arbitrer les demandes de recrutement hors campagne d'emploi (postes devenus vacants en cours d'année). Pour information, les réunions auront lieu aux dates prévisionnelles suivantes : 28 mars, 18 avril, 20 mai, 10 juin, 26 juin (sous réserve).

Suite à la première réunion (10 mars) relative au partage de l'expression des besoins pour la campagne d'emploi (dont les postes d'ATER), voici les supports ATER qui devraient être disponibles :

5 ATER attribués suite à la campagne emploi sur les postes demandés :

- MCF 6e section suite départ Caroline BAILLET > ATER 6
- MCF 13e russe suite poste PAST 6e non renouvelé > ATER 13
- MCF 14e espagnol (départ BEGUE) > ATER 14E
- MCF 71e création > ATER 71
- MCF 15e arabe (départ DEABES) > CDD demandé

12 supports vacants :

- Retraite DIAZ 2025 > ATER 14E
- Retraite MAGORD 2025 > ATER 11
- Retraite RANNOUX 2025 > ATER 9 langue française
- Promotion GUILBARD > ATER 9 littérature française
- Détachement en cours NACOUZI > ATER 11
- Détachement en cours QUESSARD > ATER 11
- Retraite BATTESTI 2024 > ATER 14I
- Retraite JORIS 2024 > ATER 9 littérature française-Moyen âge
- Retraite DUBOR 2024 > ATER Littérature française
- Mutation GUIDEE 2024 > ATER Littérature comparée
- Luc VIGIER (suspension 2024-2027) > ATER Littérature française ?
- Support ATER-ATER > SDL ?

4 En attente de décision agent ou en cours

- Renouvellement dispo GIANCARLI > ATER 11 (dispo demandée)
- Renouvellement dispo ADHAM > ATER 18 si pas de retour
- Renouvellement détachement CARATINI > ATER 7 ?
- Renouvellement détachement JB THOMAS

Stéphane Bikialo propose de voter sur une première liste pour pouvoir libérer des postes ATER fin avril (et avoir en priorité un poste ATER pour SDL) et on se laissera une marge de manœuvre sur quelques postes.

Sylvie Hanote demande de prendre le temps d'étudier ces postes en lien avec les besoins des départements ?

Stéphane Bikialo propose un conseil exceptionnel le 20 mars.

7) IA (référent.e, charte ?)

Point reporté

8) Motion TEDS

Point reporté

9) Discussions UEO

Ariane Le Moing rappelle la liste des UEO de l'UFR et, comme nous devons réduire notre offre UEO (notamment pour faire place à de nouvelles propositions), nous avons envisagé quelques critères privilégiés :

- Transversalité
- Polyphonie
- Effectifs (analysés sur 3 ans)
- Visibilité des langues en fragilité

L'équipe de direction a envisagé, au nom de ces critères la fermeture de l'UEO "Quand les nouvelles approches des humanités numériques percent des énigmes littéraires et judiciaires" en raison :

- de son ouverture aléatoire ces trois dernières années (ouverte uniquement en 2023-2024)
- du faible nombre d'inscrit.es (36)
- de la nécessité de revoir notre offre à la baisse
- du choix dans cette offre que nous avons fait de privilégier les UE en lien avec des pratiques artistiques et qui soutiennent la politique des langues de l'UFR.

Pour permettre l'ouverture de "Que fait Baba Yaga aujourd'hui ? La culture des enfants dans le monde russe/slave" dans notre offre de formation.

Les élus du conseil ne disposant pas assez d'éléments pour se prononcer, le vote est reporté.

La séance est close à 14h30.

Les secrétaires de séance :
Céline GUILLEE
~~Annick GAUTHIER~~

Le directeur,
Stéphane BIKIALO

UNIVERSITÉ DE POITIERS
UFR LETTRES et LANGUES